

Recyclage de l'habilitation électrique - Niveau B0-H0(V) Exécutant

L'habilitation électrique est la reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne à accomplir, en sécurité vis à vis des risques liés à l'électricité, les tâches qui lui sont confiées tel que des travaux de remplacement de petits appareillages électriques

Déroulement de la formation

Durée : 7 heures (1 jour)

Profils des stagiaires :

- Toute personne titulaire de l'habilitation électrique B0 H0(V) exécutant dont la validité arrive à terme

Prérequis :

- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage
- Aucune connaissance en électricité mais comprendre les instructions de sécurité
- Aptitude médicale

Nombre de participants : De 4 minimum à 8 maximum par session

Objectifs pédagogiques

- Mettre à jour ses connaissances en sécurité électrique
- Connaître les prescriptions de sécurité électrique (norme NFC 18-510)
- Savoir ce que les niveaux « B0 H0 » autorisent et interdisent
- Réaliser son travail en toute sécurité

Contenu de la formation

- **Retour d'expérience**
- **Savoirs et savoir-faire**
 - Nommer les limites l'habilitation (chiffre 0)
 - Citer les équipements de protection collective
 - Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux
 - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Art. 13
 - Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Art. 13

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



Organisation de la formation

Équipe pédagogique : Formateur habilitation électrique en cours de validité avec une expérience professionnelle du domaine proposé - Animateur en prévention

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation
- Équipement de Protection Individuel adapté à l'emploi
- Un aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'extranet de la session
- Mises en œuvre d'outils pédagogiques favorisant la participation active des stagiaires
- Cette formation s'appuie principalement sur de la découverte, des interrogations, des démonstrations et des mises en situation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Évaluation des savoirs par un QCM
- Évaluation des savoir-faire
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction

Modalités d'accès : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

Modalités de certification

Résultats attendus : L'apprenant doit obtenir 70 % de bonnes réponses au minimum au QCM des savoirs

L'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention selon 3 critères :

- Sans erreur,
- Erreur mineure, sans conséquence vis à vis de sécurité des personnes,
- Erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Les critères d'acceptation sont les suivants :

- 2 erreurs mineures au maximum,
- Aucune erreur majeure.

Modalités d'obtention : Un avis après formation sera remis à l'employeur en vue de l'habilitation - Délivrance d'une attestation individuelle

Détails sur la certification : Formation certificative

Durée de validité : 3 ans

Qualité :

Taux d'obtention de la certification en 2022 : 100 %

Moyenne générale de satisfaction de nos stagiaires en 2022 : 10/10